

Accidents de sports de neige avec blessures multiples

Factsheet

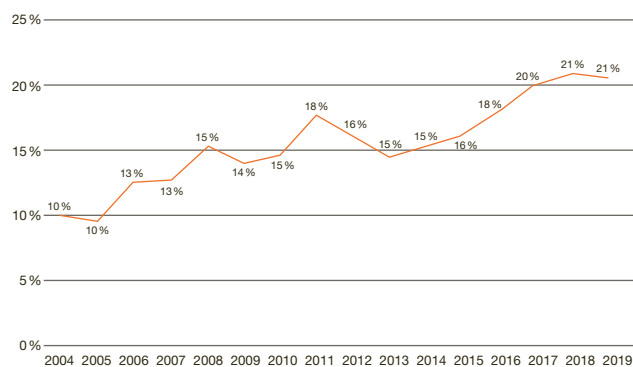
Définition

Les accidents de sports de neige avec blessures multiples regroupent la totalité des accidents de ski et de snowboard avec plus d'une région du corps blessée (régions du corps selon matrice originale de Barell).

Évolution des accidents de sports de neige avec blessures multiples

La part des accidents de sports de neige avec plus d'une région du corps blessée a doublé au cours de ces quinze dernières années. Les causes sont nombreuses. Des raisons administratives (saisie plus exacte des blessures) entrent probablement également en ligne de compte. Nous pouvons cependant affirmer que les accidents graves sont en augmentation depuis plusieurs années dans les sports de neige.

Part des accidents de sports de neige avec blessures multiples

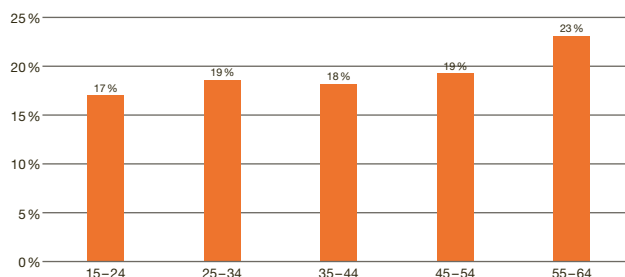


Source: SSAA, AANP et AAC, 2004–2019, extrapolation des résultats de l'échantillon

Caractéristiques démographiques

La part des accidents de sports de neige avec plus d'une région du corps blessée est la plus élevée chez les plus de 55 ans, soit 23 % des cas (ø2015–2019).

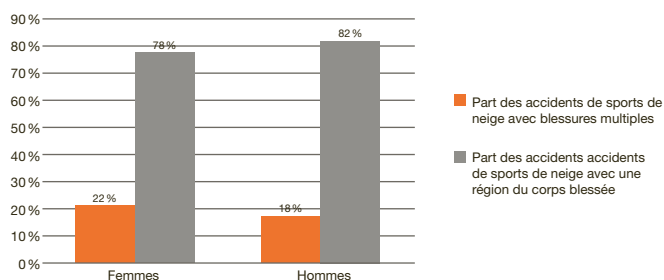
Part des accidents de sports de neige avec blessures multiples selon l'âge



Source: SSAA, AANP et AAC, ø2015–2019 avec état +4 ans, extrapolation des résultats de l'échantillon

Les femmes sont légèrement plus souvent victimes de blessures multiples que les hommes.

Part des accidents de sports de neige avec blessures multiples selon le sexe



Source: SSAA, AANP et AAC, ø2015–2019, extrapolation des résultats de l'échantillon

Régions du corps blessées

Régions du corps blessées en cas de blessures multiples	Nouveaux cas acceptés enregistrés par an, ø 2015–2019	Part
Genou et jambe, cheville	1100	17 %
Cuisse et genou	312	5 %
Poitrine, thorax et épaule, bras	276	4 %
Épaule, bras et poignet, main, doigt	216	3 %
Autres régions du corps et autres combinaisons	4547	70 %
Total accidents de sports de neige avec plus d'une région du corps blessée, ø 2015–2019	6452	100 %

Source: SSAA, AANP et AAC, ø 2015–2019, extrapolation des résultats de l'échantillon

Le genou et la jambe ou la cheville sont les régions du corps les plus souvent atteintes en cas d'accidents de sports de neige avec blessures multiples (17 %). Les blessures à la cuisse et au genou représentent 5 % des accidents de sports de neige avec blessures multiples, la part des blessures à la poitrine et à l'épaule ou au bras étant de 4 %.

Dans 70 % des accidents de sports de neige avec blessures multiples, les combinaisons de régions du corps touchées sont extrêmement variées. En font aussi partie les accidents incluant les combinaisons susmentionnées, mais avec encore au moins une autre région du corps blessée.

Nombre de régions du corps blessées	Nouveaux cas acceptés enregistrés par an, ø 2015–2019	Part
2	4997	77 %
3	1154	18 %
4	197	3 %
5	84	1 %
6	16	0 %
7	0,2	0 %
8	4	0 %
Total accidents de sports de neige avec plus d'une région du corps blessée, ø 2015–2019	6452	100 %

Source: SSAA, AANP et AAC, ø 2015–2019, extrapolation des résultats de l'échantillon

On dénombre deux régions du corps blessées dans plus de trois quarts des accidents de sports de neige avec plus d'une région du corps blessée, trois régions du corps blessées dans 18 % des cas et quatre ou plus dans les 5 % de cas restants.

Coûts et indemnités journalières

	Coûts par accident (CHF)	Part des cas avec indemnités journalières
Accidents de sports de neige avec blessures multiples	10500	56 %
Accidents de sports de neige avec une région du corps blessée	7000	41 %
Total accidents de sports de neige	7600	44 %

Source: SSAA, AANP et AAC, Ø2011–2015 avec état +4 ans, extrapolation des résultats de l'échantillon

Un accident de sports de neige coûte 7600 francs en moyenne. Le coût d'un accident de sports de neige avec blessures multiples (10500 francs) est nettement plus élevé (+50 %) que celui d'un accident avec une seule région du corps blessée (7000 francs).

Les accidents de sports de neige avec plus d'une région du corps blessée affichent également une part plus élevée de cas avec indemnités journalières (56 % contre 41 %). Les assureurs-accidents versent des indemnités journalières à partir du troisième jour après l'accident. Les accidents de sports de neige avec plus d'une région du corps blessée représentent environ 230 000 indemnités journalières chaque année.

Lucerne, 12.1.2022

Suva

VTS Statistique

Case postale, 6002 Lucerne

Etat: janvier 2022